



## conseil municipal

# De bons comptes, malgré la crise sanitaire

C'est par une minute de silence en hommage à Gilbert Sourbadère qu'a débuté la séance du conseil municipal hier soir, aux Cordeliers. Le chapitre budgétaire a occupé l'essentiel des débats. En présentant le compte administratif 2020, Claude Bourdil a souligné combien « l'exécution de l'exercice 2020 avait été perturbée par les effets de la crise sanitaire qui a ralenti voire interrompu plusieurs semaines certains services, activités ou projets portés par la commune, et à l'inverse demandé la mobilisation de moyens exceptionnels pour répondre aux besoins de la population ou du tissu économique ». En raison de la baisse d'activité, la commune a économisé 643 000 € sur les fournitures et prestations et 557 000 € sur les charges de personnel. Malgré ce contexte lourd, la commune a maintenu un niveau élevé d'investissement avec plus de 11 millions de dépenses réelles d'équipement. Deux chapitres dans ces dépenses ont attiré l'attention du groupe « Auscitain.e.s solidaires et responsables » : l'éclairage public et les logiciels et licences informatiques. Pour Annabelle Le Bouc,

il faudrait éteindre l'éclairage public la nuit, à l'exception des carrefours. « La période de confinement, qui vide les rues dès 19 heures, serait propice à la mise en place de cette mesure. » Christian Laprèbende répond que les choses sont plus compliquées à mettre en place : « Nous avons 6 000 points lumineux sur la ville qui dépendent de 125 secteurs, ou armoires si vous préférez. Aujourd'hui, nous sommes seulement à 45 % de réseau équipé en led. Il faut continuer à sectoriser et avoir une indépendance de rue, de quartier avec du led. J'ajoute qu'à partir de 23 heures et jusqu'à 6 heures du matin, on abaisse déjà la puissance de l'éclairage public de 60 %. Est-ce qu'éteindre l'éclairage public la nuit nous ferait faire forcément des économies ? Ce n'est pas certain car les lampes à led, lorsqu'elles sont rallumées, sont très énergivores. »  
A l'élue LFI qui trouve le poste de dépense des logiciels excessif (255 785 €) Claude Bourdil répond « qu'une centaine de logiciels sont référencés à la mairie. Nous recourons aux logiciels libres chaque fois que c'est possible ».



Christian Laprèbende, entouré de Nadine Aurensan et François Carrié. /Photo DDM, Nedir Debbiche

En fin de séance, le maire a évoqué le classement de « L'Argus des communes », flatteur pour Auch qui obtient un 18/20, pour sa capacité à gérer dépenses, prélèvements et dettes.

P.-J. P.